



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E20706

VALABLE JUSQU'AU 27/09/2026

ÉDITÉ LE

11/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1986

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 30/03/2000

168 000

Raison sociale : CARBONERO

1192 CHEMIN DU PANSU

38500 LA BUISSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC GRENOBLE 86 B 126

Téléphone : 04 76 55 06 55

Fax :

Portable :

Siret : 334 897 162 00015

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 81 01129

Site Internet : www.carbonero.fr

E-mail : carbonero.iso@carbonero.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 10832870304

Responsabilité légale :

CARBONERO ADRIEN CLAUDE DIRECTEUR GÉNÉRAL / CARBONERO RÉMI

PRÉSIDENT / PEYRAUD FABIENNE MARCELLE MARGUERITE DIRECTRICE

GENERALE

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 10832870304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 49

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	24/06/2025
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	24/06/2025
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	24/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.